

Compte rendu du Conseil d'administration du (29/02/2008)

Début de séance 8H10

Etaient présents : Marielle IPHAINE, vice –Présidente (CUCS/RE, Ville du Lamentin), Marie-Marthe BREDAS (Préfecture), Chantal DARDANUS (DDJS), Claire-Anne DAVID-LECOURT (CDC), Bruno CARRER (GIP/GPV FDF) Justin DANIEL, Président (UAG), Mathieu PETIT (Directeur CRPV) (voir fiche de présence en annexe).

Plusieurs membres du conseil, qui se sont excusés, du fait de leur absence, ont rappelé leurs attentes.

La Trésorière a adressé un courrier électronique, en priant les membres du Conseil de l'excuser de son absence et de préciser ses observations qui ont été mises en débat.

Les documents de travail (Programmation, Budget), sont issus de la réunion de bureau du 14/02/2008 et communiqués avant le Conseil d'administration.

Ordre du jour :

1. Vote de la clôture exercice 2007
2. Vote de la Programmation 2008
3. Vote du Budget 2008
4. Questions diverses

1. Programmation prévisionnelle 2008.

Il est décidé de mettre en place une rencontre des acteurs de la politique de la ville à très court terme.

Sur les 2 axes prioritaires :

- Sur l'évaluation et l'Observation

Après discussion, il est décidé :

- d'insister sur l'accompagnement des instruments d'évaluation« en amont » des dispositifs ;
- d'afficher ce thème en termes d'objectifs et d'orientation de manière plus dynamique et de façon à communiquer avec les institutions non spécialisées
- de recenser les travaux des observatoires existants et d'initier une démarche partenariale.

- Sur la prévention de la délinquance des jeunes

Il est décidé:

- que le CRPV mettra en place une veille pro active sur les nouveaux dispositifs du plan « espoir banlieue » ;
- qu'il importe de territorialiser l'approche afin de tenir compte des spécificités des situations locales ;
- que la « porte d'entrée » : prévention de la délinquance juvénile comme thème est trop stigmatisante et restreinte. La thématique « Plan respect et égalité des chances » permettra d'avoir une approche plus transversale de la problématique des jeunes dans les quartiers et permettra également de prendre en considération les besoins énoncés par les acteurs lors des rencontres territoriales.

- Cycle de qualification/Formation sur la Rénovation urbaine et développement local

Il est décidé que :

- le Centre de ressources en collaboration avec le CRPV Guyane initiera et mettra en place l'ingénierie d'un cycle de qualification/formation interrégionale (incluant la Guadeloupe) à destination des chefs de projets/chargé de mission.
- Ce cycle devra répondre aux besoins de formation des acteurs.
- Ce cycle sera largement fondé sur un échange de pratiques et la capitalisation

- Concernant le positionnement du CRPV sur les autres thématiques.

Il est décidé de mettre en place des appuis techniques et méthodologiques aux territoires. La programmation ne fera apparaître que les objectifs identifiés sans détailler les différents thèmes de façon à s'adapter aux besoins et au timing en cours d'année.

Le Conseil d'administration vote à l'unanimité la programmation 2008 et précise qu'il faudra réécrire la programmation en fonction des observations et en précisant de manière formelle l'agenda d'exécution.

2. Vote du Bilan de l'exercice 2007

Il est rappelé la mise en place en fin d'année 2007 de la structure.

Mr Jean Louis Pontarelli, expert comptable, missionné pour la clôture des comptes 2007 et la régularisation des fiches de paye présente les états comptables et fiscaux.

Il apparaît que :

- le total du bilan est de 85 890€,
- les produits d'exploitation sont de 90 000€
- les Insuffisances de ressources de 16 141€, ce qui ne reflète pas la situation de trésorerie. En effet, cette situation s'explique par la dotation de provisions pour risque (de reversement des fonds non utilisés au cours de l'exercice 2007).
- les produits d'exploitations pour 2007 étaient de 90 000€ et le résultat d'exploitation de 23859,25€.

Après discussion, le Conseil d'administration vote à l'unanimité la clôture de l'exercice 2007 et le report des fonds dédiés pour l'exercice 2008 en fonds associatif.

Il est décidé d'établir un avenant de convention avec la DDE (DIV) et de faire une demande formelle pour 2008 conformément au BOP 147.

3. Vote du Budget 2008

Le budget 2008 a été élaboré en fonction des indications concernant l'exercice 2007. Il a été présenté en tenant compte de cette contrainte.

Après discussion, le Conseil d'administration a décidé :

- de faire appel aux prestations d'un expert-comptable externe pour toute la comptabilité et non plus de recruter un(e) secrétaire-comptable. Il en résulte que le poste « honoraires d'intermédiaires », qui comprenait les prestations d'un expert comptable et d'un commissaire aux comptes sera modifié.
- de retenir le cabinet comptable Jean Louis PONTARELLI au titre de l'exercice 2008 , ceci au regard des devis concurrents.

Après discussion et modification le Budget est adopté à l'unanimité

4. Questions diverses

Il est décidé de recruter un(e) assistant(e) polyvalent (administratif, études, documentation, accueil, etc...) et non plus un secrétaire comptable. La fiche de poste sera envoyée à l'ANPE au plus tôt ainsi que la procédure de recrutement.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée par le Président à 9H20.